

Les maladies contagieuses des chevaux

Les maladies contagieuses sont la hantise des propriétaires et des cavaliers, car il est bien sûr impossible de garder son cheval isolé, pour le mettre à l'abri de tout risque de contagion. Soyez particulièrement vigilant après de grands rassemblements de chevaux venus d'horizons différents : les risques de transmission de maladies sont importants à ces occasions.



Qu'est-ce qu'une maladie contagieuse ?

Une maladie contagieuse est une maladie qui peut passer d'un individu à un ou plusieurs autres. Les maladies infectieuses (dues à un micro-organisme : bactérie, virus, champignon) ne sont pas les seules à pouvoir être contagieuses : certaines affections parasitaires le sont aussi. Mais toutes les maladies infectieuses ne sont pas contagieuses : lors d'infection par le virus du West Nile par exemple, le taux de réplication du virus dans le sang chez les chevaux est insuffisant pour que le cheval infecté transmette la maladie à un autre (on parle de « cul-de-sac » épidémiologique).

> Les mêmes causes produisant les mêmes effets, certaines maladies peuvent sembler contagieuses : c'est le cas par exemple de la gale de boue, qui apparaît chez plusieurs chevaux entretenus dans les mêmes conditions d'humidité. Elle n'est pourtant pas transmissible d'un cheval à l'autre.

Quelles sont les principales maladies contagieuses chez le cheval ?

Les maladies contagieuses les plus fréquentes chez le cheval en France sont (liste non exhaustive) :

- La gourme, la grippe et la rhinopneumonie (affections respiratoires) ;
- L'anémie infectieuse et l'artérite virale (affections générales) ;
- La teigne, la gale et les poux (affections parasitaires) ;
- Les verrues (du moins celles d'origine virale) ;
- Certaines méningo-encéphalites virales (affections nerveuses) comme la maladie de Borna ;
- Les métrites (affections génitales).

> Certaines maladies, comme la peste équine, ne sont pas présentes en France mais l'importation de chevaux en provenance de régions infectées pourrait amener le virus.

Quels sont les différents modes de contamination ?

La contamination directe est la plus fréquente.

Les germes se transmettent par contact entre les chevaux (contact peau à peau qui favorise par exemple la transmission des parasites), par voie aérienne (contamination par les sécrétions nasales ou la salive d'un cheval infecté qui éternue ou qui tousse, fréquent dans les affections respiratoires), par voie vénérienne (la jument est saillie par un étalon porteur d'un germe ou inséminée avec du sperme infecté, comme pour la métrite contagieuse), in utero (la jument malade transmet le germe au poulain pendant la gestation) ou enfin par le lait (le poulain se contamine en tétant).

La contamination indirecte nécessite le passage du germe par un élément intermédiaire.

Cet élément peut être l'Homme (par ses vêtements, ses bottes ou ses chaussures, ses mains...) ou le matériel employé au contact des chevaux : le matériel de pansage (brosse, étrille...) ou de soins (aiguilles, seringues, gants, bistouri...), les moyens de transport (van...), les couvertures. Il peut également s'agir d'un intermédiaire vivant comme les insectes. Dans ce cas, il s'agit le plus souvent d'insectes piqueurs : l'insecte pique un cheval infecté, absorbe les germes avec le sang et les transmet ensuite au prochain cheval piqué.

> Les sources de contamination sont les chevaux malades ou les chevaux « porteurs sains ». Ces derniers sont contaminés, mais de façon asymptomatique, n'exprimant pas (ou pas encore) de symptômes de la maladie.

Que faire si je soupçonne une contamination de mon cheval ?

Si vous connaissez bien votre cheval, vous remarquez très vite les premiers signes de maladie : son nez coule, il a de la fièvre, il tousse, il se gratte... La première chose à faire est d'isoler le cheval (s'il vit en effectif) et d'appeler le vétérinaire qui procède aux examens nécessaires.

Si une maladie contagieuse est diagnostiquée, il est préférable d'avertir tous les propriétaires des chevaux qui ont pu être en contact avec le cheval malade, afin de les faire examiner. Un test de dépistage (s'il existe) peut aussi être pratiqué. Le but est de détecter le plus rapidement possible les chevaux contaminés, pour les isoler et les soigner. On peut ainsi espérer limiter la propagation de la maladie.

> Les périodes d'incubation (délai entre la transmission du germe et le développement des premiers signes cliniques) des maladies contagieuses sont variables, de quelques jours à quelques semaines : les chevaux peuvent sembler sains alors qu'ils sont déjà porteurs de germes et contaminants.

Comment limiter les risques de contagion ?

Il est impossible de garder son cheval dans un environnement stérile pour le protéger de toute contamination, mais quelques mesures permettent de diminuer ce risque :

- Avoir des locaux bien conçus (pour les écuries avec un effectif équin important). Il s'agit de minimiser les contacts directs entre les chevaux, sans les isoler complètement, ce qui serait contraire à la nature sociable du cheval, et de faciliter le nettoyage et la désinfection. On peut par exemple préférer les vitres aux grilles entre les boxes voisins, éviter les recoins difficiles à atteindre, arrondir tous les angles du box, prévoir des mangeoires et des abreuvoirs faciles à nettoyer.

- Limiter la présence des insectes piqueurs dans l'environnement du cheval grâce à des plaquettes insecticides dans les locaux, des répulsifs pour les chevaux. Les chevaux sensibles à la piqûre des insectes peuvent porter des couvertures de protection ou des chemises intégrales.

> Pour les répulsifs, choisissez la présentation (poudre, spray, lotion, collier, gel, stick roll-on...) qui vous convient le mieux et répétez très régulièrement les applications, surtout si le cheval transpire beaucoup ou est douché. Traitez tous les chevaux de l'effectif en même temps, sinon les insectes vont se diriger vers ceux qui sont moins bien protégés !

- Prévoir pour chaque cheval son propre matériel de pansage et d'harnachement, régulièrement nettoyé et désinfecté. Quand cela est possible, utilisez pour les soins du matériel à usage unique : aiguille, seringue, gants, compresses...

- Nettoyer et désinfecter régulièrement les véhicules de transport des chevaux.

- Mettre en quarantaine tout nouvel arrivant. Cette mesure est très efficace, mais elle demande un bâtiment isolé, ou au moins un box d'isolement, et le respect strict de règles d'hygiène. Isoler un cheval pendant deux semaines environ après son arrivée lui permet de s'adapter au microbisme de son nouvel environnement. Cela évite également qu'il ne transmette aux autres chevaux d'éventuels germes s'il est en période d'incubation.

- Vacciner les chevaux. Certaines vaccinations sont obligatoires (grippe) pour les chevaux participant à des manifestations sportives ou qui voyagent, d'autres sont fortement conseillées (rhinopneumonie) pour les jeunes chevaux ou dans les élevages.

> La vaccination n'est efficace que si elle est pratiquée sur tout l'effectif en même temps : la protection individuelle dépend de celle du groupe.

Enfin, des chevaux bien entretenus sont forcément plus résistants aux germes. Cela passe par des traitements antiparasitaires bien menés, une alimentation équilibrée et distribuée correctement (dans l'ordre : eau, foin, granulés ou grains), un exercice physique adapté et un minimum de stress.



Que dit la loi ?

Seules certaines maladies contagieuses représentant un danger pour les autres chevaux ou l'Homme sont soumises à déclaration obligatoire. Le laboratoire de dépistage, le vétérinaire qui pose le diagnostic ou le propriétaire du cheval malade doivent déclarer la présence de la maladie à la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP). Pour les maladies présentes en France, il s'agit de l'anémie infectieuse, de l'encéphalite virale West Nile, de la métrite contagieuse et de l'artérite virale.